Chypre: demande d'adhésion

1994/2204(INI) - 11/07/1995

M.BERTENS(ELDR NL) souligne que Chypre, jouissant d'une économie florissante, est un élement important de la politique européenne dans le bassin méditerranéen. L'Union doit agir pour que l'adhésion de Chypre soit une réussite et pour abolir la ligne de partage entre Turcs et Grecs. M.VAN DEN BROEK déclare que Chypre ne doit pas être l'otage des relations entre l'Union et la Turquie, même s'il estime qu'il faut normaliser les échanges communautaires avec la Turquie, à condition que le gouvernement turc octroie de plus amples garanties dans le domaine des droits de l'homme; de toute façon - le commissaire a annoncé qu'il faut utiliser le temps qui précède l'adhésion pour tenter d'intégrer dans l'Union la totalité de l'île chypriote.